



TERRITOIRE ADAPTE : EXEMPLE DE PARTENARIAT ENTRE PROFESSIONNELS, INSTITUTIONNELS ET COLLECTIVITES

Pierre MEFFRE, Président de la Commission Tourisme

ENJEUX ET OBJECTIFS

- ▶ 2003: engagement de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, en collaboration avec la DRT, dans la démarche de labellisation nationale
- ▶ 2006 : le SRDT 2006-2010 se fixe pour objectif d'accroître de façon significative le nombre de sites labellisés (une vingtaine en septembre 2006) et de favoriser la notion de « territoire adapté »

ENJEUX ET OBJECTIFS

- ▶ 2008 : Valorisation de l'offre adaptée auprès du grand public
- ▶ Juillet 2009 : objectif chiffré de 200 sites atteint
- ▶ 2009-2010 : favoriser la notion de destination adaptée

UNE OFFRE DIVERSIFIEE

- ▶ L'offre touristique labellisée en Provence Alpes Côte d'Azur se caractérise par sa grande diversité
 - 97 hébergements
 - 15 restaurants
 - 36 lieux culturels (musées, artisans, salles de spectacle, etc)
 - 21 sites naturels et plages
 - 25 offices de tourisme
 - 14 prestataires de loisirs

LA COORDINATION REGIONALE

- ▶ Coordination régionale Tourisme & Handicap : des réunions régulières sont organisées par la Région (DRT, CRT PACA, CG 04 et 05, CRT Riviera, CDT 13, 83 & 84) au cours desquelles sont décidées les différentes actions à mettre en œuvre

LA COORDINATION REGIONALE

- ▶ Animation/conseil :
 - au niveau collectif, soutien financier aux six institutionnels en charge de la mission d'animation du label (CDT ou CG)
 - au niveau individuel, aide à la mission d'expertise réalisée par un architecte
- ▶ Soutien aux investissements pour les hébergements et équipements à vocation touristique (au sens large)

LA COORDINATION REGIONALE

- ▶ Sensibilisation et promotion (CRT PACA) des professionnels :
 - Guide pro diffusé à 10 000 exemplaires
 - Film de 10mn (support pour sensibilisations)
 - Présence d'un stand « régional » sur les salons Autonomic et Handica

LA COORDINATION REGIONALE

► Un thème transversal partagé avec d'autres secteurs de la collectivité :

- Transports
- Solidarité

L'IMPLICATION DEPARTEMENTALE

- ▶ Animation du label et promotion de l'offre qualifiée (brochure, salons, etc) : CDT
- ▶ Financement de l'animation et des investissements : Conseil Général

EXEMPLE D'UN TERRITOIRE

- ▶ Identification d'un territoire, le Pays d'Aubagne et de l'Etoile qui présente :
 - Une offre labellisée diversifiée
 - Des infrastructures adaptées
 - Une certaine sensibilisation à l'accueil de personnes handicapées

L'IMPLICATION AU NIVEAU LOCAL

► Commune :

- Voirie : aménagements des circulations piétonnes pour les personnes à mobilité réduite
- Accessibilité de la quasi-totalité des équipements publics

L'IMPLICATION AU NIVEAU LOCAL

- ▶ Communauté d'agglomérations :
 - Mise en accessibilité du réseau de transports (véhicules, arrêts, cheminements) . Réseau gratuit depuis 2009.
 - Transport à la demande : convention avec l'association Boulegan qui propose un service payant d'accompagnement porte à porte. Projet de gratuité.

LA MISE EN COMMUN DES COMPETENCES

Les professionnels s'engageant dans la démarche de labellisation peuvent ainsi bénéficier :

- d'un accompagnement technique (CDT)
- d'aides régionale et départementale pour sa mise en accessibilité
- d'outils d'information et de promotion du CDT et CRT

PERSPECTIVES ET TENDANCES

- ▶ Renforcer l'action dans les destinations intra-régionales
 - Etat des lieux de l'offre du territoire
 - Identification d'une structure animatrice de la demande
 - Développer l'information sur les aides régionales
 - Renforcer le soutien financier sur les destinations les plus motivées et/ou dotées d'une première offre labellisée

PERSPECTIVES ET TENDANCES

- ▶ Poursuivre la mutualisation entre CDT et CRT en matière de :
 - Information/sensibilisation
 - Promotion/valorisation de l'offre
 - Création de produits adaptés
 - Mise en réseau des acteurs

CHIFFRES

Des chiffres encourageants : 208 sites labellisés à fin septembre 2009

- Alpes-de-Haute-Provence: 26
- Hautes-Alpes: 11
- Alpes-Maritimes: 65
- Bouches-du-Rhône: 51
- Var: 37
- Vaucluse: 18



Merci de votre attention

Pierre MEFFRE, Président de la Commission Tourisme